

Afrique

“ Malgré les défis de développement et les contraintes de financements, les gouvernements et les communautés de la région ont continué de montrer une solidarité exemplaire en accueillant les personnes déplacées de force. Avant le Forum mondial sur les réfugiés, la région a adopté le Pacte mondial sur les réfugiés par la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés en vue d'une inclusion économique et sociale plus importante des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR. ”

— **Raouf Mazou**, Ancien directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique

Des enfants réfugiés originaires du Cameroun sont assis avec leurs affaires en attendant d'être transférés avec leurs familles dans le site d'installation de réfugiés d'Agadam, à Ogoja, au Nigeria.

En 2019, le nombre de personnes déracinées en Afrique subsaharienne a atteint des niveaux records avec 33,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, soit 39% du total dans le monde, dont 6,3 millions de réfugiés – 57% d'enfants – et 18,5 millions de déplacés internes.

L'extrémisme violent, les affrontements intercommunautaires, l'insécurité alimentaire et les facteurs climatiques ont alimenté ces déplacements. Le HCR opère dans des situations de réfugiés et de déplacement interne de grande ampleur au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad – au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria – ainsi qu'au Burundi, au Cameroun, en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), en Somalie et au Soudan du Sud, entre autres pays.

Les Sud-Soudanais ont continué de représenter la plus importante population de réfugiés, soit 2,2 millions de personnes, la plupart étant accueillies en Ouganda. Les pays africains ont en grande partie maintenu des politiques de portes ouvertes à l'égard des demandeurs d'asile. L'Ouganda est resté le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés en Afrique, d'importantes populations de réfugiés vivant également en Éthiopie, au Soudan et au Kenya.

En même temps que les réfugiés, le HCR a également répondu aux besoins de protection et d'assistance de millions de déplacés internes. Le nombre de déplacés internes en Afrique de l'Ouest et du Centre a atteint 5 millions à la fin de l'année, soit 30% de plus par rapport à 2018. En RDC, 520 000 nouvelles personnes ont été déplacées sur un total de 5 millions de déplacés internes à la fin de 2019, soit la troisième plus importante population de déplacés internes au monde. Les Somaliens (2,65 millions) et

les Sud-Soudanais (1,67 million) représentaient notamment d'autres importantes populations de déplacés internes.

Renforçant et réaffirmant ses engagements envers les déplacés internes, la politique actualisée du HCR en matière de déplacement interne a ciblé des initiatives prioritaires au Burkina Faso, en Éthiopie, en RDC, au Soudan et au Soudan du Sud.

Le HCR a fourni protection et assistance aux personnes les plus vulnérables, soutenu les programmes de cohésion sociale, piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris et de la gestion et de la coordination des camps dans le cadre des réponses inter-agences, et proposé en priorité des services à quelque 13 000 victimes de violences sexuelles et de genre. Les aides en espèces ont globalement augmenté, l'équivalent de 50,5 millions de dollars ayant été distribué sous cette forme dans l'ensemble de la région en 2019, ce qui a facilité l'inclusion socio-économique des bénéficiaires.

Le HCR a collaboré avec les États et les acteurs régionaux pour renforcer l'asile et la protection des réfugiés, en menant notamment un travail approfondi sur la stratégie de protection au Sahel. En Afrique du Sud, un projet initié par le HCR a été lancé pour répondre aux besoins de 150 000 personnes dans l'attente d'une procédure d'appel sur la détermination de leur statut de réfugié. Le HCR a soutenu le déploiement du système de gestion de l'identité biométrique dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest, ce qui a permis d'enregistrer quelque 130 600 personnes dans la région. Pour accompagner sa stratégie en matière de données, des unités chargées de la gestion et de l'analyse des données relatives à l'identité ont été créées dans les nouveaux bureaux.

En coopération avec les gouvernements, le HCR a facilité le retour volontaire de réfugiés vers le Burundi (22 900), la Côte d'Ivoire (3200), le Mali (3770), la RCA (12 400), la RDC (17 000), le Tchad (300) et la Somalie (6200).

Concernant l'intégration locale des réfugiés, les dispositifs d'installation hors des camps et les permis de séjour et de travail ont été poursuivis. En particulier, la Gambie et la Guinée-Bissau ont accordé la nationalité à plus de 5000 réfugiés. Afin d'éliminer l'apatridie, le HCR a facilité l'enregistrement des naissances et la délivrance de certificats de naissance, fourni un appui technique aux gouvernements pour supprimer la discrimination basée sur le genre de leurs lois sur la nationalité et soutenu des plans d'action nationaux et des événements de haut niveau pour faire avancer les textes juridiques. Au Kenya, près de 18 500 apatrides pourront prétendre à la nationalité dans le cadre de la loi sur la nationalité.

Bien que les quotas de réinstallation aient considérablement diminué, les places disponibles ont constitué un instrument vital pour 24 248 réfugiés qui sont partis en réinstallation en 2019. Par ailleurs, 878 réfugiés ont été évacués de Libye par le biais du Mécanisme de transit d'urgence au Niger. Un Mécanisme de transit d'urgence a également été mis en place au Rwanda, à la suite de la proposition faite par le gouvernement auprès de l'Union africaine d'accueillir jusqu'à 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables. Quelque 300 personnes avaient été évacuées dans ce cadre à la fin de 2019.

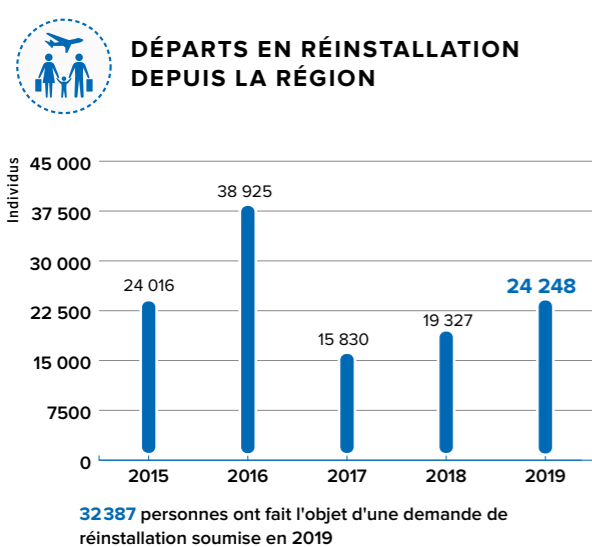
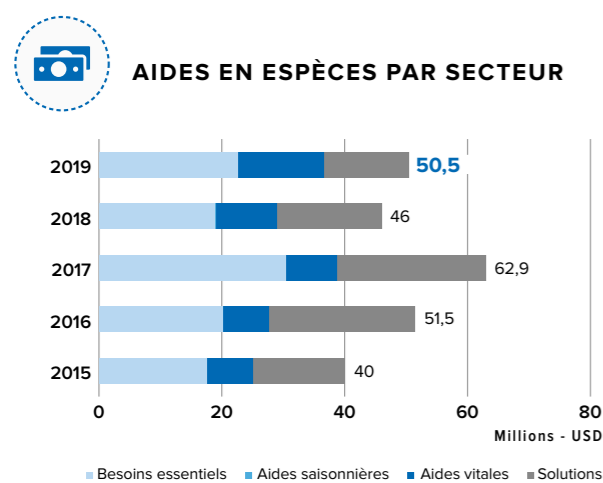
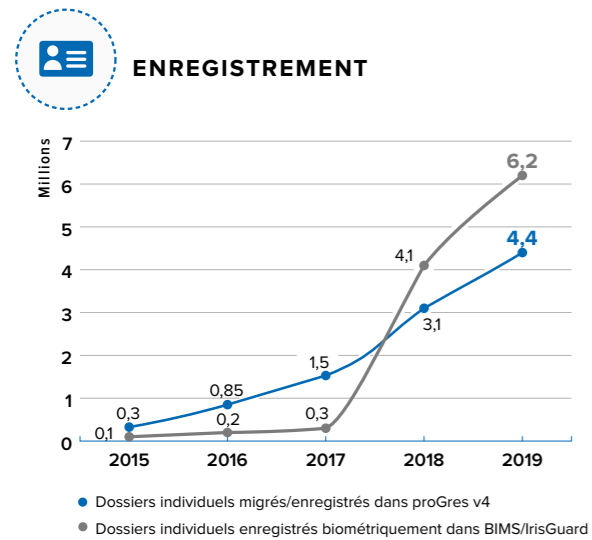
Le Cadre d'action global pour les réfugiés a été mis en œuvre en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, en Ouganda, en Somalie, au Tchad et en Zambie. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a invité les gouvernements et ses partenaires

à renforcer l'inclusion socio-économique des réfugiés, élargi ses partenariats avec les acteurs du secteur du développement comme la Banque mondiale et collaboré avec les gouvernements pour mettre en place des stratégies nationales inclusives dans le domaine de l'éducation. En Éthiopie, les réfugiés se sont vu accorder une plus grande liberté et un meilleur accès aux économies locales, tandis qu'au Malawi ils ont obtenu l'accès aux services bancaires, ce qui a encouragé les micro-entreprises. Lors du Forum mondial sur les réfugiés, des centaines d'engagements ont été pris en faveur d'un plus grand partage de la charge et des responsabilités, et la Plateforme de soutien de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a été lancée.

Conçus pour améliorer la supervision et la gestion des opérations, trois nouveaux bureaux ont été créés vers la fin de l'année dans le cadre du processus de décentralisation et de régionalisation du HCR dans les régions de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique australe. Dans l'ensemble de ses opérations, le HCR a maintenu des normes claires en matière de responsabilité, d'abus d'autorité et de pouvoir, de protection contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel.

Le budget de la région s'est élevé à 2,676 milliards de dollars en 2019. Les dépenses ont atteint 1,321 milliard de dollars, soit un déficit de financement de 51%. Le sous-financement a obligé le HCR à accorder la priorité aux activités vitales et à limiter par conséquent l'éventail des activités d'autosuffisance mises en œuvre.

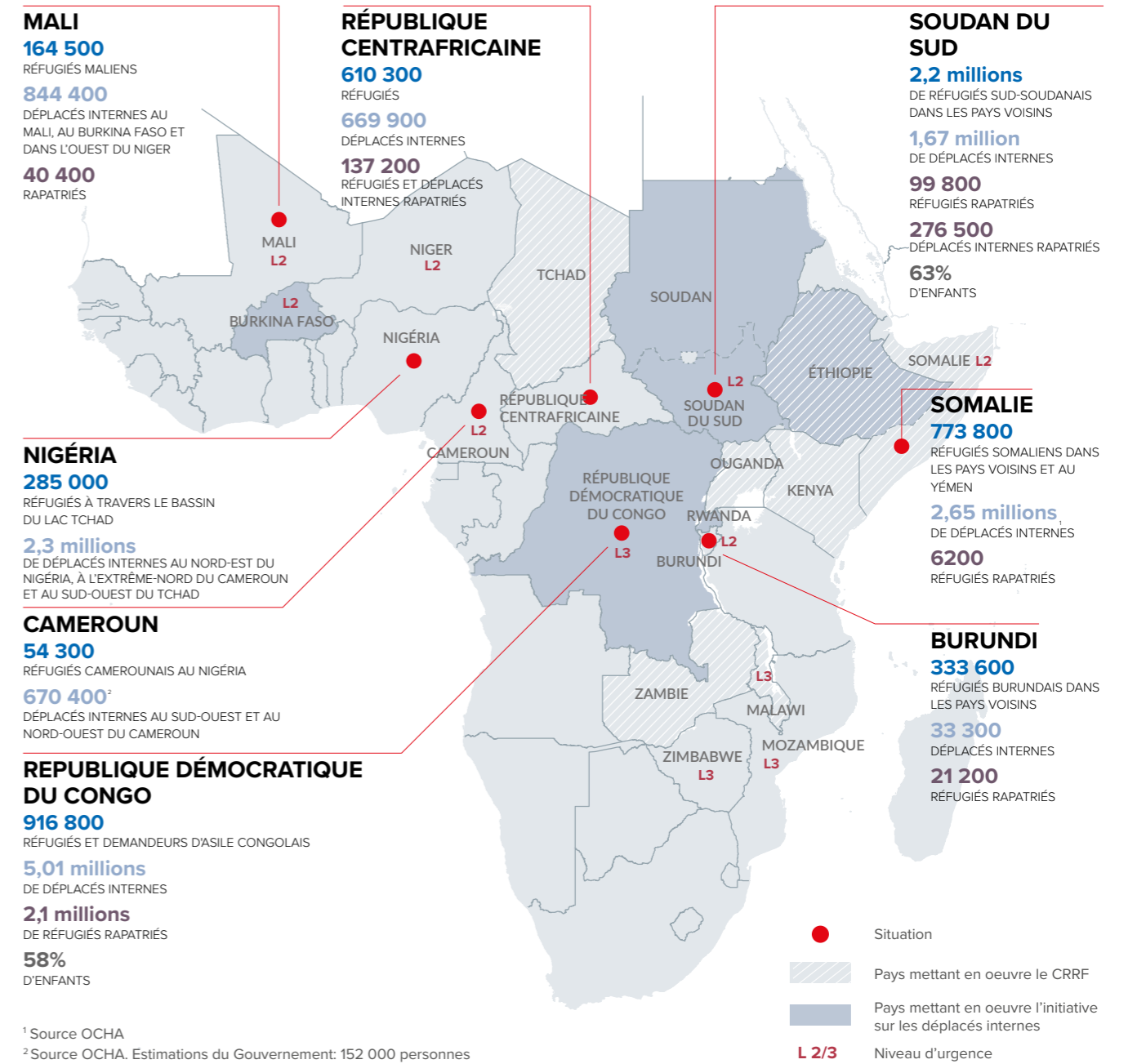
PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS EN AFRIQUE



- Protection de l'enfance**
48 643 mineurs isolés ont été soumis à une évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant (en cours ou achevée)
- Violences sexuelles et de genre**
12 993 cas de violences sexuelles et de genre signalés pour lesquels les victimes ont bénéficié de conseils psychologiques et sociaux
- Articles de secours essentiels**
590 011 ménages ont reçu des articles de secours essentiels
672 715 femmes ont reçu des articles d'hygiène
- Santé**
89 036 naissances assurées par du personnel qualifié
0,38 de taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 personnes par mois)
- Eau, assainissement et hygiène**
18 litres d'eau potable disponibles en moyenne par personne et par jour dans les camps de réfugiés
49% de la population aidée avait accès à une latrine familiale
- Abris**
143 286 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris d'urgence
44% des ménages vivaient dans des logements décentes
- Éducation**
917 985 enfants inscrits à l'école primaire
122 605 enfants inscrits dans l'enseignement secondaire
6368 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une bourse pour l'enseignement supérieur
- Autosuffisance et moyens de subsistance**
56 272 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une formation professionnelle
- Rapatriement volontaire**
84 559 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'aides en espèces pour le rapatriement volontaire

Dans l'ensemble du continent les déplacements – provoqués par les conflits, les tensions intercommunautaires, la pauvreté, les épidémies, les changements climatiques et les catastrophes – ont augmenté. Cependant, malgré la hausse du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR – en particulier des déplacés internes – la forte tradition d'hospitalité qui caractérise le continent s'est maintenue. Les États ont globalement gardé leurs frontières ouvertes et ont pris des engagements très importants aux côtés de nombreux autres acteurs à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés.

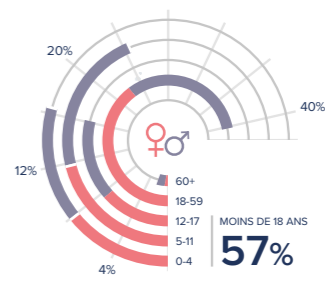
PRINCIPALES SITUATIONS ET OPÉRATIONS EN AFRIQUE EN 2019



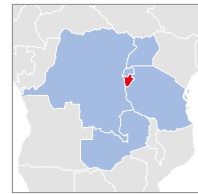
PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN AFRIQUE



RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS EN AFRIQUE EN 2019 (suite)



BURUNDI

La situation concernant le Burundi est demeurée l'une des situations de réfugiés les moins financées dans le monde, plus de 333 600 réfugiés burundais en Ouganda, en République démocratique du Congo (RDC), en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda vivant dans des abris inadaptés, manquant de médicaments et connaissant des salles de classe surchargées.

La situation à l'intérieur du pays est restée complexe. Bien que l'insécurité ait globalement diminué, les violations des droits de l'homme ont continué d'être rapportées et plus de 11 000 burundais ont demandé l'asile dans les pays voisins et au-delà. Le HCR et ses partenaires n'ont pas encouragé les retours. Cependant, plus de 21 200 réfugiés ont indiqué qu'ils avaient fait un choix libre et informé de rentrer volontairement dans leur pays. Le HCR a donc apporté un soutien au rapatriement et à la réintégration au Burundi, en collaboration avec 19 partenaires, dans le cadre du Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés rapatriés. Conformément au Plan de réponse régional pour les réfugiés pour la situation au Burundi, qui a rassemblé plus de 35 partenaires, le HCR a fourni une aide humanitaire et une protection aux réfugiés burundais dans les quatre principaux pays d'asile.

RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS



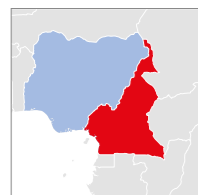
20 916 réfugiés ont bénéficié d'une assistance pour rentrer volontairement au Burundi



42 865 enfants réfugiés burundais ont été inscrits à l'école primaire en République-Unie de Tanzanie



3 626 ménages de réfugiés burundais ont bénéficié d'articles de secours essentiels en République-Unie de Tanzanie



CAMEROUN

Face à la dégradation des conditions de sécurité, le HCR et ses partenaires ont aidé le gouvernement du Cameroun à fournir une protection et une assistance à plus de 240 000 nouveaux déplacés internes dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest du Cameroun.

À la fin de 2019, plus de 51 000 réfugiés camerounais avaient fui vers les régions frontalières du sud-est du Nigéria. Avec le soutien du gouvernement du Nigéria, le HCR a transféré 8401 réfugiés vers les États de Benue, Cross River et Taraba en favorisant une approche hors des camps et a augmenté l'utilisation des aides en espèces pour favoriser l'inclusion socio-économique et renforcer la résilience des réfugiés camerounais et des communautés d'accueil.

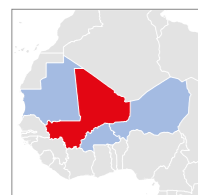
7 350 ménages de déplacés internes ont reçu des articles de secours essentiels au Cameroun



7 027 enfants réfugiés camerounais ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire au Nigéria



6 057 réfugiés camerounais ont bénéficié d'une aide pour les abris au Nigéria



MALI

Au second semestre 2019, l'insécurité croissante a provoqué des déplacements forcés dans la région de Liptako-Gourma où le Burkina Faso, le Mali et le Niger partagent des frontières communes. L'extrémisme violent a été un facteur clé de cette crise à multiples facettes, exacerbant les vulnérabilités préexistantes comme la faible gouvernance, des changements climatiques graves, une croissance démographique rapide et des ressources naturelles limitées.

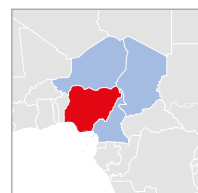
Malgré ces facteurs et le rétrécissement de l'espace humanitaire, le HCR et ses partenaires ont réussi à intensifier l'assistance fournie à un nombre croissant de personnes relevant de sa compétence, en particulier au Burkina Faso. Sept groupes sectoriels ont été activés, notamment les groupes sectoriels chargés de la protection et des abris/articles non alimentaires, pilotés par le HCR.

À l'échelle régionale et en coordination avec les gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Tchad, le HCR a entrepris l'élaboration d'une stratégie de protection au Sahel, dont la priorité est de remédier aux violences sexuelles et de genre et d'assurer l'accès continu à l'éducation, tout en fournissant une aide pour les abris dans le respect de l'environnement, dans une région particulièrement affectée par les changements climatiques. Cette stratégie a été lancée en janvier 2020.

98 000 documents d'identité ont été délivrés aux populations déplacées et aux populations d'accueil au Burkina Faso



2 936 familles de réfugiés et de déplacés internes ont bénéficié d'une aide pour les abris d'urgence et de kits pour abris dans l'ouest du Niger



NIGÉRIA

Dans tout le nord du Nigéria, en particulier autour du bassin du Lac Tchad, les personnes relevant de la compétence du HCR et les travailleurs humanitaires étaient tous confrontés à une insécurité croissante. La situation dans les États de Katsina, Sokoto et Zamfara, au nord-ouest du Nigéria, a provoqué l'exode de plus de 40 000 réfugiés vers la région de Maradi, au sud du Niger.

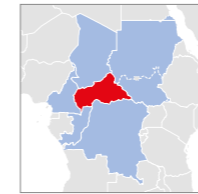
Dans le sud-est du Nigéria, le nombre de réfugiés camerounais a augmenté de 35% et atteignait 51 700 fin 2019. Le HCR et ses partenaires ont fourni une aide d'urgence sous forme d'aides en espèces à usages multiples, d'abris et d'articles de secours essentiels. Ils ont également relocalisé plus de 8 000 réfugiés depuis les zones frontalières, tout en assurant l'enregistrement biométrique, la surveillance de la protection et la fourniture de services de santé de base aux personnes ayant les besoins les plus urgents.

Dans le nord-est du Nigéria, plus de 2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dans les États de Borno, Adamawa et Yobe à la fin de 2019. Dans ces régions, le HCR a fourni protection et assistance en appui au gouvernement et a piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris/articles non alimentaires et de la gestion et de la coordination des camps. En collaboration avec ses partenaires, il a effectué 2472 missions de surveillance grâce auxquelles il a recueilli des informations utiles pour sa réponse en matière de protection dans la région. Un fort accent a été mis sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, plus de 768 victimes bénéficiant d'une assistance, notamment des conseils psychosociaux et des orientations vers des services spécialisés.

12 522 ménages de déplacés internes et de réfugiés nigériens ont reçu des articles de secours essentiels au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad



15 526 enfants réfugiés nigériens ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire au Cameroun, au Niger et au Tchad



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Malgré l'insécurité qui a régné pendant toute l'année, le calme relatif dans certaines régions du pays et la signature d'accords tripartites en 2019 ont permis au HCR de faciliter le retour volontaire de plus de 12 400 réfugiés centrafricains depuis le Cameroun, la RDC et la République du Congo.

Le HCR a également fourni une protection à plus de 600 000 réfugiés centrafricains dans les pays voisins et recherché des solutions en collaboration avec les acteurs du développement et les gouvernements des pays d'accueil.

En République centrafricaine, le HCR a piloté les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris, de la gestion et de la coordination des camps, pour venir en aide à plus de 687 000 déplacés internes à travers la rénovation de centres de santé et d'établissements scolaires, une aide pour la délivrance de documents et l'enregistrement des naissances, une formation aux moyens de subsistance et la distribution de kits et d'outils pour l'agriculture. La collaboration avec les autorités locales et des partenaires clés de l'humanitaire et du secteur du développement a été renforcée pour faciliter le retour et la réintégration des déplacés internes.

RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS



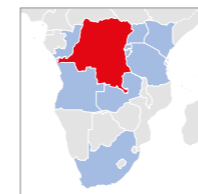
12 400 réfugiés ont bénéficié d'une assistance pour rentrer volontairement en RCA



12 592 ménages de déplacés internes ont reçu des articles de secours essentiels et des kits pour abris



52 296 enfants réfugiés centrafricains ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire au Cameroun et au Tchad



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Bien qu'une passation pacifique du pouvoir ait eu lieu après les élections présidentielles en décembre 2018, les conditions de sécurité et humanitaires ont continué de se détériorer, principalement dans l'est, théâtre de l'une des crises humanitaires les plus complexes et durables d'Afrique. Près de 1,67 million de nouvelles personnes ont été déplacées en 2019, en dépit des efforts du gouvernement destinés à promouvoir les retours de réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes. En outre, les épidémies d'Ebola et de rougeole ont coûté la vie à plus de 2000 et 2700 personnes respectivement.

Dans le cadre de sa réponse humanitaire, le HCR a fourni une aide pour les abris, construit des écoles, des centres de santé et d'autres infrastructures communautaires, distribué des aides en espèces et réagi aux incidents de protection. Dans le cadre de sa stratégie de coordination en matière de gestion et de coordination des camps, le HCR a renforcé les capacités du personnel chargé de la gestion des sites et des acteurs gouvernementaux pour qu'ils assurent la protection des déplacés internes et une bonne gestion des sites. Le HCR a également mené des efforts de plaidoyer pour la décongestion du site de déplacés internes de l'Institut Supérieur Pédagogique et la fermeture du site surpeuplé de l'Hôpital général à Bunia, dans la province de l'Ituri. Un nouveau site de déplacés internes a été ouvert en octobre 2019 pour décongestionner d'autres sites. Le HCR a créé et revitalisé les comités de déplacés internes pour renforcer l'autogestion dans les sites de déplacés internes.

En 2019, dans le cadre du Plan de réponse régional pour les réfugiés, le HCR et 57 partenaires ont fourni une protection et une assistance essentielles à près de 916 800 réfugiés congolais dans sept pays voisins ainsi que dans l'ensemble de la région de l'Afrique australe.



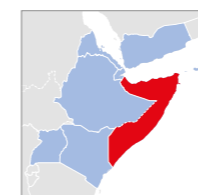
61 000 déplacés internes ont bénéficié d'aides en espèces à usages multiples



118 000 déplacés internes ont reçu des articles de secours essentiels



87 576 déplacés internes ont bénéficié d'une aide pour les abris



SOMALIE

S'agissant de l'une des plus anciennes situations de réfugiés dans le monde, les efforts se sont poursuivis pour créer un environnement propice à la réintégration de plus de 120 000 réfugiés rapatriés somaliens rentrés d'exil au cours des années précédentes. Les conditions de sécurité instables en Somalie sont toutefois demeurées un obstacle au retour dans la sécurité, avec seulement 6200 réfugiés rapatriés en 2019.

Sur fond de processus continu de construction de l'État, les rapatriés et les déplacés internes ont été exposés à une grave famine, à la sécheresse et à l'insécurité permanente. En raison du manque de financement, la majorité des déplacés internes et les 17 900 réfugiés accueillis en Somalie ont encore eu besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

L'Envoyé spécial du HCR pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a joué un rôle essentiel pour qu'une attention politique et un soutien de haut niveau continuent d'être accordés à la situation en Somalie, et pour que l'éducation et l'emploi soient prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation et de la Déclaration de Kampala sur les moyens de subsistance. Le soutien du secteur privé et de la diaspora somalienne dans le monde a aussi été mobilisé. Le HCR et ses partenaires ont également aidé à renforcer les capacités du gouvernement fédéral somalien pour la mise en œuvre de solutions globales pour les 2,65 millions de déplacés internes enregistrés en 2019.



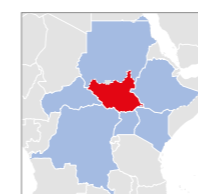
20 500 ménages de déplacés internes somaliens ont bénéficié d'aides en espèces



46 886 enfants réfugiés somaliens ont été inscrits à l'école primaire au Kenya



16 459 ménages de réfugiés somaliens ont reçu des articles de secours essentiels en Éthiopie



SOUDAN DU SUD

Le Soudan du Sud est resté la situation de réfugiés la plus importante en Afrique, avec plus de 2,2 millions de réfugiés enregistrés. Si la plupart des régions du pays ont été moins touchées par les conflits armés, la formation du gouvernement de transition a été retardée et plus de 74 000 nouveaux réfugiés sud-soudanais ont cherché la sécurité dans les pays voisins.

Bien que l'enquête régionale du HCR sur les intentions ait souligné que la majorité des réfugiés ne prévoyaient pas de rentrer chez eux dans un avenir proche, près de 100 000 réfugiés sud-soudanais sont rentrés spontanément, dont 4560 ménages ayant reçu des articles de secours essentiels. La majorité de ces personnes vivent dans une situation comparable à celle des déplacés internes et viennent s'ajouter à la population existante de 1,67 million de déplacés internes, notamment près de 190 000 déplacés internes vivant dans des sites de protection des civils. Plus de 38 700 ménages de déplacés internes sud-soudanais ont reçu des articles de secours essentiels.

Conformément au Plan de réponse régional pour les réfugiés lié à la situation au Soudan du Sud, et en coopération avec 95 partenaires, la réponse humanitaire du HCR a mis l'accent sur la protection, l'aide vitale et le renforcement des opportunités d'autosuffisance.



181 297 enfants réfugiés sud-soudanais ont été inscrits à l'école primaire en Ouganda



64 610 ménages de réfugiés sud-soudanais ont reçu des articles de secours essentiels en Éthiopie



38 741 ménages de déplacés internes sud-soudanais ont reçu des articles de secours essentiels

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS



Deux mineures isolées sud-soudanaises sont assises à l'extérieur de leur maison dans le camp de Jewi, en Éthiopie.

Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR et ses partenaires ont aidé les gouvernements de la région, qui accueillent un total de 4,6 millions de réfugiés et demandeurs d'asile à maintenir des politiques de portes ouvertes en matière d'asile. Si l'environnement de protection est demeuré globalement accueillant en 2019, des cas préoccupants de retour forcé de réfugiés ont également été signalés. Le HCR a coopéré étroitement avec les États pour renforcer leurs institutions chargées de l'asile et leurs capacités de protection des réfugiés, notamment les États dans lesquels la qualité et l'accessibilité des procédures d'asile se détérioraient. Des interventions de plaidoyer ont également eu lieu auprès des responsables de la Communauté d'Afrique de l'Est chargés de la gestion des réfugiés pour qu'ils élaborent une politique régionale dans ce domaine.

Raconter la véritable histoire



(en anglais)

Un élément clé de la réponse du HCR face aux mouvements mixtes a été la mise en place au Rwanda du Mécanisme de transit d'urgence fin 2019. Cela faisait suite à une proposition émanant du gouvernement rwandais auprès de l'Union africaine d'accueillir jusqu'à 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables évacués des centres de détention en Libye et fuyant une situation de grande insécurité dans ce pays. À la fin de 2019, plus de 300 personnes évacuées étaient arrivées au Rwanda, avec diverses perspectives de solutions durables et de voies complémentaires, dont un premier groupe réinstallé en Suède. Une autre initiative, appelée « Raconter la véritable histoire », a été lancée sous la forme d'une campagne d'information afin de communiquer avec les communautés sur les dangers des périple à travers le Golfe d'Aden et la Méditerranée.

Apporter une aide vitale

L'aide vitale apportée par le HCR dans la région a été axée sur des interventions dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence, le renforcement de la protection communautaire, la protection de l'enfance, la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, les abris, l'eau et l'assainissement, la nutrition, l'éducation, les moyens de subsistance et les économies d'énergie. Le HCR a intensifié ses activités de renforcement des capacités en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre en organisant deux ateliers régionaux et six ateliers nationaux à destination de son personnel, des homologues gouvernementaux, de ses partenaires et des communautés de réfugiés dans différentes opérations-pays. En collaboration avec Population Council, son partenaire opérationnel au Kenya, une assistance technique supplémentaire a été fournie à huit opérations-pays mettant en œuvre le projet « SAUTI » (SAUTI est un mot swahili qui signifie « prévention et réponse à la violence par l'information, la communication et la preuve »). Ce projet prévoit diverses stratégies de prévention, de réduction et de réponse aux violences sexuelles et de genre.

Conformément aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, l'objectif stratégique principal du HCR dans la région est de soutenir l'inclusion socio-économique et la résilience des réfugiés qui vivent dans des camps et installations similaires (82%), dans les zones urbaines (13%) et dans d'autres installations rurales hors des camps (5%). Comme de nombreux camps et sites d'installations étaient situés dans des régions reculées et sous-développées où les ressources, les infrastructures et les services de base sont extrêmement limités, le HCR et ses partenaires humanitaires et du secteur du développement ont privilégié l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et locaux pour la fourniture des services de base, tout en renforçant leurs

efforts sur les énergies durables, l'environnement et la cohésion sociale.

En 2019, le HCR a piloté les efforts inter-agences visant à accroître les aides en espèces là où cela est possible, conduisant à ce qu'environ 5% de l'aide du HCR dans la région soit distribuée sous cette forme, soit une augmentation de 3% par rapport à 2018. Les aides en espèces à usages multiples pour les besoins essentiels, les moyens de subsistance, le rapatriement et la réintégration, l'éducation et les abris, ainsi que les services pour les personnes exposées à un risque accru sont demeurés essentiels pour soutenir les efforts visant à atteindre l'autosuffisance.

Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Les situations de réfugiés prolongées au Burundi, en Érythrée, en Somalie et au Soudan n'ouvrent que peu de perspectives pour des solutions durables globales. Malgré des difficultés, le HCR a collaboré avec les gouvernements pour parvenir à un partage des responsabilités plus équitable et à des solutions durables là où cela est possible, en encourageant l'autosuffisance des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil. La relance d'un accord de paix a créé des opportunités pour le retour de certains déplacés au Soudan du Sud, tandis que des retours à petite échelle ont continué au Burundi, en Somalie et au Soudan. Le HCR a aidé 21 200 réfugiés burundais et 6200 réfugiés somaliens respectivement en République-Unie de Tanzanie et au Kenya à rentrer volontairement dans leurs pays.

La résilience a été renforcée par l'inclusion progressive des réfugiés dans les plans de développement nationaux et les systèmes nationaux de fourniture de services. En janvier 2019, l'Éthiopie a adopté une Proclamation progressiste concernant les réfugiés qui leur accorde une plus grande liberté de circulation et l'accès aux économies

locales. En Ouganda, qui est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés en Afrique, des efforts commencent à être déployés pour inclure les réfugiés dans les plans de développement du pays et des districts. En Somalie, un Secrétariat national pour les solutions durables a été créé en octobre 2019 pour coordonner les initiatives visant à rechercher des solutions en 2020 et au-delà.

Les acteurs régionaux, en particulier l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ont encouragé de multiples engagements régionaux pour soutenir les solutions durables. Plusieurs États se sont engagés à créer des conditions propices au retour et à l'intégration locale lors du Forum mondial sur les réfugiés. À cette occasion, la plateforme de soutien de l'IGAD a également été lancée. Elle prévoit un pilier dédié aux retours et à la réintégration afin de mobiliser un soutien plus fort pour les États membres qui s'efforcent de développer des réponses plus globales aux situations de réfugiés.

Les opportunités de réinstallation dans des pays tiers ont été limitées en 2019, avec des demandes de réinstallation soumises pour 24 393 personnes en 2019, contre 27 119 en 2018, soit une diminution de 11%. Malgré ces défis, plus de 18 700 personnes sont parties en réinstallation en 2019, contre seulement 15 388 en 2018.

Assurer une protection, une assistance et des solutions durables pour les déplacés internes

Les déplacements internes de grande ampleur se sont poursuivis en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, soit 7,9 millions de déplacés internes au total dans ces quatre pays. Conformément à l'Initiative du HCR pour les déplacés internes dont l'application a été une priorité en Éthiopie, au Soudan et au Soudan du Sud, les domaines d'intervention en faveur de

ces populations ont notamment concerné les approches de protection communautaire en matière de prévention, de réponse et de réduction des risques de protection et des besoins les plus urgents et immédiats, en collaboration notamment avec les organisations responsables pertinentes dans la lutte contre les violences sexuelles et de genre ainsi que la promotion de la protection de l'enfance. En Éthiopie, le HCR a conçu une nouvelle stratégie de protection et de solutions fin 2019 afin de répondre aux déplacements internes et a revu sa politique à la suite de nouveaux déplacements provoqués par des violences intercommunautaires. En collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes soutenant l'Initiative nationale pour des solutions durables, le HCR a lancé des projets à impact rapide dans le cadre d'un modèle d'assistance par zone et a renforcé le suivi et l'analyse des questions de protection. Au Soudan du Sud, dans le cadre de l'Initiative GP20, les déplacés internes ont été consultés sur l'élaboration de la loi relative aux déplacés internes et le HCR a aidé la communauté déplacée à garantir une approche axée sur les solutions pour les déplacés internes qui rentrent chez eux.

Les tensions intercommunautaires, souvent exacerbées par les catastrophes, ont continué d'empêcher le retour et la réintégration en toute sécurité de nombreuses personnes. Les opportunités de recherche de solutions pour les déplacés internes dans la région ont été encouragées par l'adhésion du Soudan du Sud à la Convention de Kampala et sa ratification par la Somalie. Le gouvernement somalien a adopté un cadre national sur les déplacés internes et les rapatriés, tandis que des cadres nationaux similaires sont en cours de révision ou d'adoption par d'autres pays de la région.

Le rôle moteur du HCR dans le groupe sectoriel chargé de la protection en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au

Soudan du Sud a été déterminant pour traiter des questions essentielles comme l'accès au logement, à la terre et à la propriété.

Réduire et prévenir l'apatridie

Dans la perspective du Segment de haut niveau sur l'apatridie, le HCR a coorganisé une conférence ministérielle sur l'éradication de l'apatridie avec le Secrétariat de la CIRGL et le gouvernement du Kenya. Cet événement préparatoire régional historique a permis aux 12 États membres de la CIRGL et à des instances régionales importantes de prendre des engagements indicatifs forts en vue de mettre fin à l'apatridie dans leurs pays respectifs. Lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie en octobre 2019, ces engagements indicatifs se sont transformés en 49 engagements formels en faveur de l'éradication de l'apatridie de la part de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, de la Somalie et du Soudan du Sud, de deux instances régionales importantes (CIRGL et Commission de l'UA) et de quatre ONG de la région. Le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud se sont tous engagés à adopter des plans d'action nationaux pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024 et le Secrétariat de la CIRGL s'est engagé à

soutenir l'adoption du plan d'action consolidé pour l'éradication de l'apatridie et à guider l'élaboration d'une politique régionale en matière d'enregistrement des naissances pour prévenir l'apatridie.

Ces engagements vont ouvrir la voie à d'autres engagements concrets de la part des États de la région pour identifier, réduire et prévenir l'apatridie au cours des quatre dernières années de la campagne #JExiste. Cela concernera notamment l'accès à la nationalité pour près de 18 500 apatrides qui remplissent les critères prévus par la loi sur la citoyenneté au Kenya, l'adhésion aux conventions sur l'apatridie et la réforme des lois nationales pour y inclure des garanties contre l'apatridie, ainsi qu'un enregistrement des naissances facilité pour les personnes exposées à un risque d'apatridie comme les réfugiés et les rapatriés.

Au Soudan, un projet débuté en 2012 pour aider les personnes d'origine sud-soudanaise à obtenir des documents d'identité sud-soudanais – en partenariat avec la Direction de la Nationalité, des Passeports et de l'Immigration du Soudan du Sud et le Consulat du Soudan du Sud à Khartoum – a permis à 70 349 personnes au total d'obtenir des documents d'identité en 2019.

© HCR/Samuel Otieno



Solutions d'assainissement pour les réfugiés respectueuses de l'environnement, productives sur le plan économique et faciles à utiliser



En 2019, le HCR et la Fondation Bill et Melinda Gates ont achevé un projet sur quatre ans visant à offrir des solutions d'assainissement grâce à la valorisation des déchets en Afrique subsaharienne. Le projet a étudié les technologies d'assainissement qui peuvent être utilisées dans des conditions de sol difficiles et qui convertissent l'énergie ou

les nutriments contenu dans les déchets humains : transformer les déchets humains en produit utile, notamment en briquettes servant de combustible pour la cuisson ou en engrais pour des produits agroforestiers.

Au Kenya, le projet a été mis en œuvre en collaboration avec l'entreprise Sanivation qui fournit des systèmes de toilettes dans des conteneurs et qui gère la transformation des déchets en produit combustible solide. Le système garantit un assainissement géré en toute sécurité pour les ménages et réduit la superficie nécessaire pour les installations sanitaires. Le produit créé constitue une alternative plus économique, efficace et respectueuse de l'environnement que le charbon que les réfugiés utilisent comme combustible de cuisson. En outre, le projet a généré des opportunités de moyens de subsistance grâce à l'embauche de plus de 25 réfugiés et de 8 membres de la communauté d'accueil.



(en anglais)

AFRIQUE AUSTRALE



Des réfugiés rapatriés saluent des habitants congolais sur les berges de la rivière Ubangi alors que le bateau qui les ramène vers la RCA quitte le port de Zongo en RDC.

Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

En 2019, le HCR a œuvré pour consolider et promouvoir un environnement de protection favorable pour les personnes relevant de sa compétence en renforçant les systèmes d'asile et les cadres juridiques de protection, tout en améliorant la qualité et l'intégrité de l'enregistrement ainsi que l'analyse et la gestion des données.

Outre son plaidoyer en faveur de l'adhésion aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux réfugiés, et de leur ratification, le HCR a coopéré étroitement avec les gouvernements pour veiller à l'adoption de lois et de systèmes d'asile solides. Au Malawi, le HCR a participé à la finalisation

de la politique nationale sur les migrations qui, une fois approuvée, conduira à la révision de la loi sur les réfugiés, ouvrant une discussion sur la levée des réserves à la Convention de 1951. En Afrique du Sud, un projet initié par le HCR a été lancé pour remédier au retard de traitement de près de 150 000 dossiers dans le cadre du processus d'appel gouvernemental en matière de détermination du statut de réfugié (DSR). En Zambie, le HCR a également continué d'investir dans la DSR et la formation au droit des réfugiés, en formant 50 agents gouvernementaux zambiens postés dans les zones frontalières de la RDC.

L'enregistrement et la gestion de l'identité formant la pierre angulaire de sa réponse

en matière de protection, le HCR a assuré le préenregistrement de 5000 nouveaux demandeurs d'asile centrafricains en RDC pour les éloigner rapidement des zones frontalières dangereuses. Au Mozambique, une campagne de distribution de cartes d'identité a permis d'améliorer l'environnement de protection et de garantir la liberté de circulation des plus de 23 693 réfugiés et demandeurs d'asile résidant dans ce pays, tandis qu'en République du Congo, le gouvernement a délivré 8939 cartes d'identité de réfugiés et 1508 permis de séjour temporaire à des réfugiés et demandeurs d'asile avec l'aide du HCR. Au Zimbabwe, le HCR a aidé le gouvernement à délivrer des documents d'état civil, notamment des cartes d'identité et des certificats de naissance, à 65 095 Zimbabwéens affectés par le cyclone tropical Idai pour leur assurer l'accès continu aux services sociaux de base.

Au total, lors du Forum mondial sur les réfugiés, la région de l'Afrique australe a présenté 87 engagements – 69 de la part des États et 18 de la part d'acteurs non étatiques. La plupart des engagements concernaient l'amélioration des capacités de protection (24), la recherche de solutions (17) et l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance (8).

Apporter une aide vitale

En 2019, le HCR a renforcé sa préparation aux situations d'urgence ainsi que ses partenariats à la suite des situations d'urgence cycliques en RDC et des déplacements importants au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe en raison du cyclone tropical Idai. Dans le cadre des efforts collectifs menés à l'échelle du système des Nations Unies, le HCR a déployé des équipes d'urgence vers les trois pays affectés par le cyclone pour soutenir la réponse à la situation d'urgence et il a rapidement acheminé par pont aérien

des abris et des articles de secours essentiels en provenance des stocks mondiaux pour aider les survivants vulnérables.

Les aides en espèces, ainsi que d'autres aides et services ancrés dans les systèmes nationaux, ont également fait partie intégrante de la stratégie de protection et de solutions du HCR. Les opérations en Afrique du Sud et en Zambie ont eu recours aux espèces comme moyen d'inclusion financière des réfugiés. En Afrique du Sud, le HCR et ses partenaires ont contribué à améliorer l'accès aux aides sociales de 316 réfugiés, tandis que 1049 réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié d'aides en espèces pour la nourriture, les transports, les articles ménagers et d'hygiène, l'hébergement, les abris et les frais d'obsèques.

Dans les zones où les espèces ne pouvaient pas être distribuées, le HCR a donné en priorité des articles de secours essentiels et des abris. En RDC, le HCR a fourni des kits d'articles de secours essentiels à 23 619 ménages déplacés internes et membres de la population locale vulnérables. Il a construit 6494 abris et offert une aide pour les abris à 87 576 déplacés internes. Il a également construit et rénové des abris pour 5777 réfugiés burundais et distribué des articles de secours à 112 ménages de réfugiés centrafricains et de la communauté d'accueil congolaise à la suite des inondations qui ont détruit des abris, des terres agricoles et des infrastructures sociales de base.

Au Malawi, grâce aux terres supplémentaires allouées par le gouvernement pour l'extension du camp de réfugiés de Dzaleka, le HCR a construit des abris pour 320 familles. Au Mozambique, il a effectué des distributions de produits d'urgence tels que des serviettes hygiéniques et du

savon aux femmes et aux jeunes filles en âge de procréer. En République du Congo, le HCR a construit 790 abris permanents et 300 abris temporaires, 180 blocs de latrines, ainsi que des douches et des salles de classe pour faire face à l'afflux de demandeurs d'asile congolais, et il a distribué des articles ménagers essentiels à 2000 familles.

Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

En attendant la disponibilité de solutions durables, le HCR a renforcé sa collaboration avec les acteurs du secteur du développement pour rapprocher les efforts des secteurs humanitaire et du développement et pour veiller à ce que les réfugiés, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, puissent avoir accès à des opportunités dans le domaine des moyens de subsistance.

Les interventions dans ce domaine, en particulier dans l'agriculture, ont permis aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus et leurs économies et de répondre à leurs besoins essentiels en nourriture, éducation, santé et abris. Au Malawi, 450 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié du soutien accordé aux ménages réfugiés et membres des communautés d'accueil les plus pauvres et les plus vulnérables dans le cadre de l'Approche de progression. Dans le site d'installation de Lóvua, en Angola, une stratégie globale dans le domaine des moyens de subsistance a été élaborée avec le PAM, en particulier pour le renforcement de la résilience et de l'autosuffisance des réfugiés. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement a accordé l'accès à des terres et le HCR a distribué des semences, des outils et des formations agricoles à 400 agriculteurs réfugiés. Ailleurs dans la région, le plaidoyer du HCR pour l'accès à des terres afin que les personnes relevant de sa compétence

puissent se nourrir à court et moyen terme et deviennent autosuffisants, a connu un certain succès. Au Zimbabwe, le gouvernement a alloué 25 000 hectares supplémentaires de terres aux réfugiés pour des activités agricoles et pendant le Forum mondial sur les réfugiés, les gouvernements de l'Eswatini, de la Namibie et de la Zambie se sont tous les trois engagés à soutenir l'autosuffisance des réfugiés grâce à l'attribution de terres agricoles.

À la suite de la signature d'un accord tripartite avec les gouvernements de la RDC et de la RCA, le HCR a facilité le rapatriement volontaire de plus de 3000 réfugiés de RDC en RCA. À la suite de la signature d'un autre accord tripartite entre le HCR, l'Angola et la RDC, plus de 17 000 réfugiés congolais ont bénéficié de mesures d'aide au retour volontaire dans leur pays, dont notamment des aides en espèces. En République du Congo, le HCR a facilité le retour de 6216 réfugiés vers la RCA dans des conditions de sécurité et de dignité.

Le HCR a également continué de plaider en faveur de possibilités de réinstallation. Il a soumis 3861 cas et 1342 départs ont eu lieu au total pour une réinstallation vers l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Finlande et la Suède. La réinstallation devient cependant de plus en plus une option accessible que pour un nombre très limité de réfugiés parmi les plus vulnérables.

Assurer une protection, une assistance et des solutions durables pour les déplacés internes

En 2019, la réponse du HCR en matière de déplacements internes a été centrée sur la coordination des groupes sectoriels chargés de la protection et des abris/articles non alimentaires, le suivi de protection, les projets de

coexistence pacifique, la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, ainsi que l'autonomisation des communautés. Ces approches ont été mises en pratique dans deux situations d'urgence importantes mais assez différentes : la réponse aux déplacements continus dus aux conflits en RDC, et la réponse au cyclone tropical Idai.

S'agissant de l'est de la RDC, le HCR a adopté une approche en trois volets complémentaires pour s'attaquer aux déplacements cycliques. Dans le cadre de cette approche, le HCR a renforcé et formalisé son rôle dans la réponse rapide, élargi ses activités de protection dans le domaine de la prévention, des approches communautaires, de la résilience et de la cohésion sociale et investi dans les solutions durables.

Par exemple, dans la province du Nord Kivu, le HCR a créé 16 hectares de champs communautaires, permettant aux déplacés internes d'accéder à des terres agricoles et contribuant à des solutions pour près de 10 000 déplacés internes. Le HCR a également inclus les communautés d'accueil dans sa programmation, renforcé les structures locales de protection, encouragé la coexistence pacifique, l'accès à la justice (par exemple, en cas de conflits en matière de terres et de propriété, cause majeure de conflit en RDC) et la participation des déplacés internes dans la prise de décisions. Le soutien du HCR aux structures communautaires de protection et le renforcement des mécanismes de plaintes ont grandement contribué à améliorer le dialogue avec les autorités locales concernant la protection des déplacés internes et à impliquer ces derniers dans l'identification des solutions à leurs problèmes.

Le HCR a également élaboré une matrice de données pour les acteurs humanitaires et d'autres prestataires de

services qui a contribué à la mobilisation d'une aide multisectorielle en faveur de 230 000 déplacés internes dans 51 sites.

En tant que coresponsable du groupe sectoriel chargé de la protection dans le cadre de la réponse inter-agences au cyclone tropical Idai au Malawi, le HCR a assuré une coordination étroite avec les autorités et les partenaires pour veiller à ce que la protection soit prise en compte dans l'ensemble de la réponse, notamment par le biais de la prévention et de la réponse aux violences sexuelles et de genre, à l'exploitation et aux abus sexuels. Le HCR a également fourni des articles de secours essentiels à des dizaines de milliers de personnes affectées.

À Beira, au Mozambique, 104 points focaux pour les questions de protection ont été chargés par le HCR de faciliter la sensibilisation par des pairs aux questions relatives à la protection, de renforcer les structures communautaires, d'identifier les risques de protection, les capacités et les solutions et d'orienter les cas de protection identifiés vers les acteurs pertinents.

Au cours de l'année 2019, le programme de surveillance de la protection du HCR en RDC a été renforcé, en particulier au niveau de la qualité de l'analyse, de la diffusion des pratiques et de l'utilisation plus efficace des résultats du suivi de protection à des fins de plaidoyer. Au total en 2019, 31 581 incidents de protection ont été identifiés et suivis grâce à un soutien juridique, une aide médicale, un hébergement temporaire, des aides en espèces pour la protection et d'autres moyens.

Le HCR a également renforcé ses activités dans le domaine de la protection communautaire. Une variété de méthodologies et d'outils complémentaires pour la protection communautaire ont été

utilisés dans les communautés exposées à un risque accru de déplacement et dans les communautés déplacées et d'accueil, notamment l'accompagnement des structures communautaires de protection, des projets à impact rapide, le soutien technique aux autorités locales et aux autres chefs communautaires et la distribution d'aides en espèces à usages multiples aux femmes exposées à l'exploitation sexuelle ou à des mécanismes négatifs de survie.

Réduire et prévenir l'apatridie

Les efforts de plaidoyer ciblant la RDC et la République du Congo pour que ces pays ratifient les Conventions de 1954 et de 1961 ont conduit la RDC à soumettre deux projets de lois sur l'adhésion à ces conventions en 2019. Les gouvernements du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe

se sont engagés à adhérer à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

Le Segment de haut niveau a généré 53 engagements de la part de 13 pays de la région afin de mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. La République du Congo, l'Eswatini et le Zimbabwe ont adopté des plans d'action nationaux pour mettre fin à l'apatridie qui prévoient une réforme de leurs lois sur la nationalité ainsi que, dans le cas de l'Eswatini, la suppression de la discrimination basée sur le genre. Au Malawi, la loi sur la citoyenneté a été amendée pour faire en sorte que les hommes et les femmes aient les mêmes droits à la citoyenneté en cas de mariage avec des nationaux. Au Mozambique, lors du Forum mondial sur les réfugiés, le gouvernement s'est engagé à réaliser une étude complète sur les personnes exposées à un risque d'apatridie.

Des réfugiés congolais prêtent main forte aux survivants du cyclone Idai

Dans un vaste élan de solidarité, des réfugiés se sont portés volontaires pour aider à la réponse humanitaire face au cyclone Idai au Mozambique.

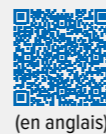
Répondant à un appel du HCR qui cherchait des volontaires pour participer aux activités liées à la situation d'urgence, Kinga et Kevin se sont proposés pour aider les personnes affectées par la tempête dans la ville portuaire de Beira, au Mozambique.

« J'ai été protégé au Mozambique quand j'avais besoin d'aide et maintenant je prête main forte à ceux qui m'ont accueilli », — Kinga, réfugié congolais au Mozambique.

Chaque jour, Kinga et Kevin ont rejoint l'équipe d'intervention du HCR et d'autres organisations humanitaires et les autorités mozambicaines pour prendre part aux activités menées dans la ville. Il s'agissait notamment d'enregistrer les survivants du cyclone vivant dans des abris improvisés, de les transférer vers des installations plus sûres, de leur allouer des tentes et de leur distribuer des articles de secours d'urgence comme des lampes solaires, des ustensiles de cuisine et des couvertures.



© HCR/Luz Fernando Godinho



(en anglais)

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



Un réfugié touareg malien ramène ses chèvres au camp de Goudoubo, au Burkina Faso.

Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a soutenu les efforts des pays de l'Afrique de l'Ouest visant à renforcer leurs systèmes nationaux d'asile, ce qui a conduit à des améliorations importantes en Guinée, en Guinée-Bissau et au Togo, tandis que de nouveaux décrets et lois doivent encore être approuvés par le Parlement au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone. Le HCR a également déployé son système de gestion de l'identité biométrique au Burkina Faso, au Cameroun, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad, avec pour résultat l'inscription biométrique de 130 631 personnes en 2019. Au Burkina Faso, il a contribué à la délivrance de plus de 76 000 certificats de naissance, 15 000 certificats de nationalité et plus de 7 000 cartes nationales d'identité aux populations déplacées et aux communautés d'accueil en 2019, aidant des milliers de personnes exposées à un risque d'apatridie.

Les réfugiés et migrants en situation de déplacement dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont continué d'être exposés à des risques graves de protection comme les violences sexuelles et de genre, la détention arbitraire, la torture et la traite des êtres humains, ainsi qu'à des attaques par des groupes armés. En plus de ses activités destinées à renforcer les systèmes d'asile dans la région, le HCR et ses partenaires ont offert des alternatives essentielles aux déplacements secondaires, notamment par le biais du Mécanisme de transit d'urgence au Niger qui a permis de sécuriser l'évacuation de 878 réfugiés depuis la Libye vers le Niger en 2019.

Apporter une aide vitale

Les femmes et les enfants réfugiés et déplacés internes ont été affectés de manière disproportionnée par les violences et l'exploitation, notamment les violences sexuelles et de genre, qui figuraient parmi les priorités du HCR à travers la fourniture de services spécialisés comme une aide

médicale et juridique, des espaces sûrs pour les femmes réfugiées et un soutien psychosocial.

En raison de l'insécurité généralisée dans toute la région et des nombreuses attaques visant des écoles, le HCR a plaidé pour une augmentation des établissements scolaires et des solutions d'apprentissage alternatives. Plus de 110 salles de classe supplémentaires ont été construites ou rénovées en 2019. Au Tchad, le projet «Can't Wait to Learn» a réuni des acteurs locaux du milieu éducatif, des organisations communautaires et des développeurs de logiciels internationaux pour mettre en place un programme éducatif approuvé par le Ministère de l'Éducation, accessible sur tablette. Il permet aux enfants réfugiés de se préparer au certificat d'études primaires, même dans les endroits où les enseignants ou les écoles ne sont pas accessibles. En 2019, le HCR a pu faire face aux besoins éducatifs de 3 millions d'enfants réfugiés et déplacés internes en Afrique de l'Ouest et du Centre, 736 réfugiés ayant obtenu une bourse DAFI et 22 diplômés recrutés par les Volontaires des Nations Unies.

La discrimination et les abus subis par les demandeurs d'asile LGBTI ont constitué une préoccupation majeure. Une analyse de leurs besoins spécifiques a été effectuée, notamment un recensement des mécanismes de soutien existants et des lacunes, dont le HCR tiendra compte dans son approche de cette question.

Confronté à des défis croissants en matière de sécurité qui l'empêchent d'accéder aux personnes relevant de sa compétence, le HCR a renforcé l'utilisation des aides en espèces pour les abris, les articles non alimentaires et autres besoins essentiels, en particulier au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. Cela a facilité l'inclusion socio-économique

des populations déplacées de force et contribué au renforcement des marchés et services locaux. En 2019, des aides en espèces d'une valeur totale de plus de 11 millions de dollars ont été distribuées, représentant plus de 9% de la réponse opérationnelle du HCR en 2019 et une hausse de 6% par rapport à 2018. Le HCR a également collaboré avec les gouvernements et les partenaires du secteur du développement dans la région pour renforcer les liens entre ses aides en espèces et les systèmes nationaux existants de protection sociale et autres filets de sécurité.

Dans l'esprit de cette approche inclusive et du fait que tous les réfugiés ont accès aux systèmes de santé publique en Afrique de l'Ouest et du Centre, le HCR s'est efforcé de renforcer leur inscription dans les systèmes nationaux d'assurance maladie en couvrant leurs primes d'assurance. Cependant, des lacunes importantes ont subsisté compte tenu du nombre limité de personnels de santé formés à la réponse aux situations d'urgence, à la détection et à la gestion des cas, ainsi que des services de traitement inadaptés, en particulier dans les régions reculées accueillant des réfugiés et des déplacés internes au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, au Niger, au Nigéria, en RCA et au Tchad.

Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Les opérations du HCR dans la région ont soumis plus de 4133 demandes de réinstallation, notamment 1261 pour les réfugiés évacués de Libye par le biais du Mécanisme de transit d'urgence au Niger, tandis que plus de 1246 réfugiés sont partis vers des pays de réinstallation en 2019. Cependant, avec seulement 2800 places de réinstallation offertes en 2019, les demandes

de réinstallation émanant de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont très largement dépassé les possibilités existantes.

Le HCR a également exploré les possibilités d'intégration locale en 2019. Les gouvernements de Gambie et de Guinée-Bissau ont accordé la citoyenneté à plus de 5000 réfugiés, tandis que le HCR a collaboré avec les gouvernements du Ghana et du Togo pour étudier la possibilité d'octroyer des titres de séjour de longue durée aux réfugiés.

Près de 19 800 réfugiés ont été rapatriés avec l'aide du HCR dans toute la région, principalement vers la République centrafricaine (environ 12 400 retours facilités), le Mali (3770), le Tchad (300) et la Côte d'Ivoire où plus de 3200 personnes sont rentrées volontairement, conformément à la feuille de route de 2018 pour le retour et la réintégration.

Quelque 416 000 déplacés internes sont également rentrés dans leurs régions d'origine dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, en République centrafricaine, au Mali et au Nigéria. Si la réintégration a progressé en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire et au Tchad, la détérioration de la situation au nord et au centre du Mali a été moins propice à des retours durables.

Assurer une protection, une assistance et des solutions durables pour les déplacés internes

Le nombre de déplacés internes en Afrique de l'Ouest et du Centre a atteint 5 millions à la fin de l'année, soit une hausse de 30%. Compte tenu de la détérioration rapide des conditions de sécurité au Sahel, le HCR a intensifié ses activités de protection en faveur des déplacés internes, en apportant une aide ciblée aux personnes les plus vulnérables, notamment les victimes de violences sexuelles et de genre, en fournissant des abris, des articles

non alimentaires, des aides en espèces et un soutien aux établissements scolaires et aux centres de santé dans les principales régions d'accueil. S'appuyant sur les conclusions du Dialogue régional sur la protection et les solutions, qui s'est tenu en septembre 2019 à Bamako avec les gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Tchad, le HCR et ses partenaires ont activé sept groupes sectoriels, notamment ceux chargés de la protection et des abris/articles non alimentaires pilotés par le HCR au Burkina Faso. En République centrafricaine, le HCR a également dirigé le groupe sectoriel chargé de la protection, tout en codirigeant les groupes sectoriels chargés des abris et de la gestion et de la coordination des camps, pour venir en aide à 687 000 déplacés internes.

Compte tenu de la gravité des déplacements internes, le HCR a joué un rôle essentiel pour réunir les acteurs clés chargés de régler les questions politiques et opérationnelles de fond entourant cette problématique. Par exemple, le HCR a organisé le Dialogue régional sur la protection dans le bassin du Lac Tchad en janvier 2019 à Abuja, réunissant des représentants du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad, ainsi que les principales ONG et agences de la famille des Nations Unies. Par la suite, un plan d'action régional actualisé a été annoncé lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre. En mars, en coopération avec le groupe sectoriel global chargé de la protection et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le HCR a coorganisé l'Échange régional de l'Afrique de l'Ouest sur les lois et politiques pour traiter la question des déplacements internes dans le but précis de partager leurs expériences de transposition et de mise en œuvre de la Convention de Kampala.

Réduire et prévenir l'apatridie

Avec selon les estimations plus de 1,65 million de personnes apatrides ou exposées à un risque d'apatridie, la réduction et la prévention de l'apatridie a fait partie intégrante de la stratégie du HCR en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Depuis l'adoption de la Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie en février 2015 par tous les États membres de la CEDEAO, 12 États sur 15 ont désormais ratifié les deux conventions des Nations Unies sur l'apatridie et neuf ont élaboré des plans d'action nationaux pour remédier à l'apatridie et la prévenir.

Parmi d'autres initiatives, le HCR a soutenu des campagnes d'enregistrement des naissances au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. La Sierra Leone a supprimé les dispositions discriminatoires fondées sur le genre de sa loi sur la nationalité qui empêchait les mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants, et le Libéria s'est engagé à faire de même en 2020.

Lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie organisé en octobre 2019, 17 États sur les 21 pays couverts par le Bureau régional ont pris 69 engagements pour agir contre l'apatridie, parallèlement aux engagements de la CEDEAO et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. S'appuyant sur ces réalisations, le HCR a poursuivi son plaidoyer en faveur de la ratification de la Convention de 1954 et soutenu la mise en place de mécanismes au niveau national pour prévenir l'apatridie dans la région.

En décembre 2019, la première édition d'un cours francophone sur la nationalité et l'apatridie organisée par le HCR et l'Université catholique de l'Afrique centrale, a été lancée à Yaoundé et a attiré une attention importante du monde académique et des médias. 35 participants de haut niveau, dont des députés, des universitaires et des acteurs humanitaires y ont participé.

Agir grâce à des partenariats



MADE51 se déploie au Niger

« Nous avons appris à faire preuve d'originalité, à être créatifs et à transformer des objets simples en magnifiques bijoux »

— Sidi, artisan touareg, pendant un atelier de design organisé par MADE51 au Niger en novembre 2019.

MADE51 est l'une des initiatives phares du HCR qui permet à de beaux produits fabriqués par des réfugiés d'accéder au marché mondial grâce à l'engagement de travailler autrement et avec de nouveaux partenaires.

Les artisans réfugiés sont mis en contact avec des entreprises sociales et des acheteurs internationaux. L'initiative MADE51 est mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation Mondiale du Commerce Équitable, avec la contribution gratuite de grandes entreprises du secteur privé.

Reconnaissant le potentiel énorme du secteur de l'artisanat pour les réfugiés touaregs dont la culture est profondément liée à l'artisanat, et avec le soutien du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, en 2019 le HCR a commencé à développer MADE51 au-delà du Burkina Faso où des centaines de réfugiés gagnent leur vie grâce à l'artisanat. Dans les pays couverts par la situation relative au Mali, les réfugiés comme Sidi bénéficient désormais des opportunités offertes par MADE51 et peuvent suivre des formations, travailler avec d'autres artisans et établir de nouveaux contacts.



© HCR/EM Productions

FAITS OPÉRATIONNELS MARQUANTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

Le Programme de Garissa pour le développement socio-économique intégré (GISED) cherche à renforcer le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, permettant une croissance durable dans le comté de Garissa, au Kenya. Le programme, qui a été développé en 2019, s'appuie sur une approche multipartite visant à encourager les investissements et à soutenir les opportunités socio-économiques pour les réfugiés et les communautés d'accueil, en particulier pour la protection, l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services sociaux de base, l'autosuffisance, la protection de l'environnement, les solutions d'énergie durable et les capacités institutionnelles. Le GISED a identifié un certain nombre de projets phares pour répondre aux principaux défis auxquels les réfugiés et les communautés d'accueil font face et son objectif sera d'entraîner la transformation socio-économique de Garissa avec l'inclusion des réfugiés.

Les réponses globales basées sur une approche par zone d'accueil ont fait partie intégrante des opérations du HCR en 2019, assurant l'inclusion des réfugiés et des communautés d'accueil dans le contexte de la réponse humanitaire du HCR. En Éthiopie, le HCR a développé des supports de plaidoyer spécifiques pour stimuler les investissements des partenaires dans les régions d'accueil de réfugiés, conduisant à des exemples concrets d'inclusion. Par exemple, l'État régional du Tigré leur a accordé la priorité

dans les plans du gouvernement local et a rénové quatre écoles fréquentées par les réfugiés dans les communautés d'accueil. Le HCR a également aidé le gouvernement éthiopien à créer des plateformes pour mettre les réfugiés en lien avec les opportunités économiques dans les régions d'accueil, dans le cadre du Programme éthiopien pour les opportunités économiques, la première initiative gouvernementale ciblant l'inclusion économique des réfugiés et le développement des régions d'accueil.

En janvier 2019, le parlement éthiopien a adopté une loi révisée sur les réfugiés qui accorde davantage de droits aux réfugiés. Le HCR a aidé le gouvernement à élaborer cette loi et il encourage la mise en place de dispositifs et d'instructions pour la délivrance de permis de travail et autres documents pour les réfugiés dans les années à venir.

Afrique Australe

La « New Finance Bank », une succursale de la compagnie bancaire « My Bucks », dans le camp de Dzaleka, au Malawi, a ouvert plus de 7500 comptes pour les personnes relevant de la compétence du HCR en 2019, ce qui favorise la création de micro-entreprises et les autres activités entrepreneuriales. De plus, « My Bucks » a aussi commencé à faciliter l'inclusion financière des réfugiés dans le camp de réfugiés de Maratane, au Mozambique.

Au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, la Coalition pour la lutte contre la pauvreté, une coalition mondiale de 15 organisations réunies par le HCR pour aider à réduire la pauvreté parmi les réfugiés et les communautés d'accueil, s'efforce d'étendre l'Approche de progression qui a bénéficié à 11 500 réfugiés et membres des communautés d'accueil dans ces trois pays.

Les gouvernements du Mozambique, de Namibie et du Zimbabwe se sont également engagés lors du Forum mondial sur les réfugiés à renforcer les moyens de subsistance en allouant des terres arables aux réfugiés.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Au Cameroun, un plan de soutien pour les communautés d'accueil a été élaboré pour assurer l'inclusion des réfugiés centrafricains dans les programmes de développement mis en œuvre dans les régions les plus affectées. Un accord de partage des coûts entre le gouvernement et le HCR a permis d'offrir des soins de santé publique aux réfugiés centrafricains et des discussions ont été lancées en 2019 pour étudier la possibilité d'étendre ce dispositif aux réfugiés urbains. Le gouvernement s'est également associé à l'OIT et au HCR pour faciliter l'accès des réfugiés au marché de l'emploi en les incluant dans le programme national mis en œuvre par le fonds national pour l'emploi.

Au Tchad, le gouvernement s'est engagé à augmenter de 10% les capacités des universités dans les régions d'accueil de réfugiés, à accorder des permis de travail plus systématiquement et à réviser le cadre juridique pour renforcer l'accès des réfugiés à la terre afin d'améliorer leur autosuffisance par le biais d'activités génératrices de revenus plus durables. Le Tchad a également manifesté un engagement clair envers l'objectif du Pacte mondial qui vise à soulager la pression sur les communautés d'accueil en intégrant les réfugiés plus systématiquement dans son programme national de développement et en encourageant une « approche de village » destinée à intégrer les installations de réfugiés dans les municipalités locales afin d'atteindre

l'objectif de moins de 50% de réfugiés vivant dans des camps d'ici 2023. Quatre écoles supplémentaires dans les camps de réfugiés ont été accréditées par le gouvernement tchadien et sont désormais considérées comme des écoles nationales, au même titre que les 108 autres écoles accréditées en 2018.

CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Avec seulement 49% des besoins financés dans la région de l'Afrique, les conséquences du sous-financement ont été nombreuses et variées et elles ont gravement affecté la protection et l'aide apportées aux personnes relevant de la compétence du HCR. Par conséquent, la région a dû continuer de privilégier les interventions vitales. Les activités visant à parvenir à l'autosuffisance ont souffert du manque de financement. Les retours ont trop souvent manqué de soutien et de trop nombreuses personnes sont restées apatrides. Malgré la poursuite des déplacements, la coordination de l'aide aux réfugiés a également souffert, aucun plan de réponse régional pour les réfugiés n'étant suffisamment financé. Les pourcentages de financement ont varié entre 46% pour le plan de réponse régional pour les réfugiés du Nigeria et 22% pour le plan de réponse régional pour les réfugiés de RDC.

Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

La réponse d'urgence et les articles de secours essentiels ont manqué cruellement de financements, le pourcentage de réfugiés ayant accès à un logement décent s'élevant à 48% en moyenne. Le soutien accordé aux victimes de violences sexuelles et de genre et aux mineurs isolés, parmi d'autres personnes exposées

à des risques accrus, a été limité par les financements disponibles. Les taux élevés de malnutrition liés à la réduction des rations alimentaires sont demeurés un sujet de préoccupation grave, de même que l'accès limité à l'assainissement.

Le soutien limité aux activités de subsistance pour contribuer à l'autosuffisance des réfugiés a conduit à des mécanismes dangereux de survie qui ont aggravé les risques de protection. Les salles de classe surpeuplées, avec un ratio d'un enseignant pour 130 enfants en moyenne par classe, le faible accès à l'éducation (54%) avec des taux d'inscription très limités dans l'enseignement secondaire, en particulier pour les filles, et l'accès à la formation professionnelle étaient aussi des sujets de préoccupation.

Afrique Australe

Faute de ressources suffisantes, les opérations ont fait état de leurs difficultés à promouvoir l'autosuffisance et à mener les interventions dans le domaine des moyens de subsistance pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Au Malawi, 70% d'entre elles vivent en-dessous du seuil de pauvreté mais seules 2% ont eu accès à des interventions dans le domaine des moyens de subsistance. En RDC, le manque de soutien dans ce domaine a fait obstacle non seulement à l'autosuffisance des personnes relevant de la compétence du HCR, mais aussi à la coexistence pacifique avec les communautés locales. En République du Congo, les opportunités dans le domaine des moyens de subsistance étaient nécessaires pour 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile dépendant de l'aide alimentaire.

Le manque de ressources a également affecté le secteur de l'éducation. Au Malawi, seule la moitié des 9806 enfants

réfugiés en âge d'être scolarisés a eu accès à l'éducation. Au Mozambique, les dégâts causés par le cyclone ont limité la capacité des écoles d'absorber les enfants déplacés, tandis que les installations dans les camps au Malawi et en Zambie avaient toutes besoin de réparations, d'entretien et d'extension.

Plusieurs opérations, notamment en Angola, au Malawi, en RDC, et en Zambie ont connu des pénuries chroniques de nourriture pour les réfugiés vivant dans les camps. Au Malawi, l'aggravation des pénuries alimentaires a affecté 44 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans le camp de réfugiés de Dzaleka causée par la réduction de moitié des rations alimentaires fournies par le PAM en raison du manque de financements. Cela a conduit à des mécanismes négatifs de survie.

Au Mozambique, le HCR a été confronté à des défis importants pour répondre aux besoins des quelque 250 000 personnes touchées par le cyclone, notamment des déplacés internes. Des risques accrus de protection, en particulier pour les femmes et les enfants, notamment des risques accrus de violences de genre, ont aggravé la situation.

Au Zimbabwe, le manque de sources d'énergie durable pour la cuisson a conduit à la déforestation dans les zones entourant le camp de réfugiés de Tongogara, ce qui a conduit à un risque accru de violences sexuelles et de genre pour les femmes et les filles chargées de la collecte du bois de chauffage.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Le sous-financement a affecté les programmes d'aide et de solutions dans toute la région, des besoins importants n'étant pas couverts dans le secteur de

l'éducation, des abris, du secteur WASH et des articles non alimentaires, ce qui a provoqué des difficultés pour les déplacés internes et les réfugiés vulnérables dans la région du Sahel. 55% des besoins en articles de secours essentiels restaient sous-financés, seuls 37 500 ménages en bénéficiant, tandis que des milliers de réfugiés et plus de trois millions de déplacés internes étaient privés d'une assistance de base conduisant nombre d'entre eux à avoir recours à des mécanismes négatifs de survie, notamment le travail des enfants.

Au Burkina Faso, l'aide humanitaire n'a couvert que 52% des besoins en abris et 48% des besoins en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre. Au Mali, seuls 7% des réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour couvrir leurs besoins prioritaires et plus de 49% des besoins en abris n'étaient pas couverts. Au Niger, la relocalisation de plus de 4 500 réfugiés maliens et de 10 000 autres à Diffa n'a pas pu être menée du fait des contraintes de financement.

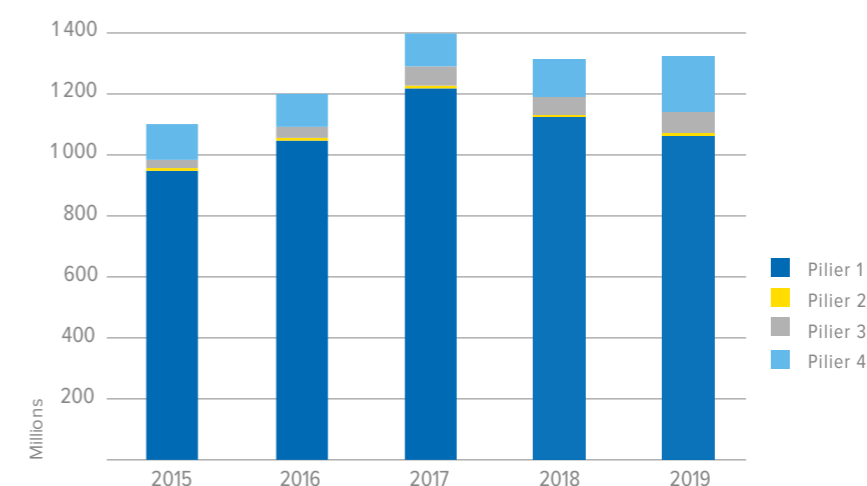
L'accès limité aux moyens de subsistance a exposé les personnes relevant de la compétence du HCR à toutes les formes de violences sexuelles et de genre. Le manque de financement pour l'enregistrement biométrique a empêché l'accès des réfugiés nigériens vivant hors des camps au Cameroun aux services de santé et d'éducation. La même situation a prévalu au Mali et au Niger où les réfugiés ont été exclus des systèmes socio-économiques nationaux et où les contraintes de financement ont affecté leur accès à la santé et à l'éducation.

Le HCR a dû limiter ses efforts pour améliorer la résilience et la recherche de solutions. Au Ghana, le HCR n'a pas pu soutenir des projets dans le domaine de l'autosuffisance, malgré une transition prévue pour sortir des activités de soins et d'entretien, ce qui a conduit de nombreux réfugiés à se retrouver dans une situation de pauvreté extrême et pire qu'au début de l'année 2019. En Côte d'Ivoire, seuls 20% des ménages de rapatriés les plus vulnérables ont bénéficié d'une aide très basique pour les abris, insuffisante pour couvrir leurs besoins en termes de réintégration et de protection. Au Cameroun, de nombreuses demandes d'assistance pour le rapatriement volontaire n'ont pas pu être honorées et au Mali, 95% des rapatriés n'ont bénéficié d'aucune forme d'assistance. Les interventions dans le secteur des ressources naturelles et de l'énergie ont également été beaucoup affectées au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger et au Tchad, malgré la pénurie préexistante de ressources naturelles.

Dans l'ensemble de la région, des millions de personnes apatrides et de personnes exposées au risque d'apatridie ont continué de vivre dans des conditions précaires le long des régions frontalières. S'il avait disposé de plus de financements, le HCR aurait pu collaborer avec les gouvernements afin d'élaborer des réformes législatives et identifier les populations risquant de devenir apatrides, tout en assurant l'enregistrement numérique des naissances.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

DÉPENSES EN AFRIQUE 2015-2019 | USD



SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES EN AFRIQUE

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR	
Report des années précédentes	Affecté	91 197	7%	40%
	Non affecté	50 002	4%	35%
Contributions volontaires	Affectées	693 218	52%	27%
	Légèrement affectées ¹	250 051	19%	47%
	Non affectées	163 007	12%	31%
Dons en nature	6 972	1%	22%	
Coûts d'appui aux programmes	17 644	1%	8%	
Autres revenus ²	49 234	4%	30%	
TOTAL	1 321 325	100%	30%	

Notes:

¹ Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.

² Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.

BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS								
Burundi	Budget	46 825 982	12 017	2 000 000	2 086 596	50 924 595		
	Dépenses	22 277 896	-	-	78 382	22 356 278		
Cameroun	Budget	68 043 297	478 282	-	21 670 004	90 191 583		
	Dépenses	36 372 720	103 041	-	9 196 563	45 672 325		
République centrafricaine	Budget	9 790 969	20 000	14 102 915	18 686 116	42 600 001		
	Dépenses	7 210 125	6 920	9 303 677	13 432 863	29 953 585		
République du Congo	Budget	23 460 164	1 250 599	-	2 158 222	26 868 985		
	Dépenses	12 232 460	369 309	-	504 642	13 106 411		
République démocratique du Congo Bureau régional ¹	Budget	97 478 820	1 056 962	10 634 182	46 696 885	155 866 849		
	Dépenses	58 079 631	262 905	7 652 771	43 658 063	109 653 370		
Rwanda	Budget	100 101 244	-	2 650 000	-	102 751 244		
	Dépenses	40 430 484	-	1 416 160	-	41 846 644		
République-Unie de Tanzanie	Budget	123 859 806	-	2 182 815	-	126 042 621		
	Dépenses	46 420 737	-	1 425 439	-	47 846 176		
SOUS-TOTAL	Budget	469 560 282	2 817 860	31 569 912	91 297 824	595 245 878	22%	
	Dépenses	223 024 052	742 175	19 798 047	66 870 514	310 434 789	23%	52%

AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE

Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs	Budget	3 294 449	-	-	-	3 294 449		
	Dépenses	2 235 395	-	-	-	2 235 395		
Activités régionales en Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs	Budget	2 647 659	-	-	-	2 647 659		
	Dépenses	204 081	-	-	-	204 081		
Tchad	Budget	123 727 254	1 054 253	2 425 000	3 177 506	130 384 013		
	Dépenses	66 771 054	513 626	251 534	1 441 358	68 977 572		
Djibouti	Budget	16 925 148	-	-	-	16 925 148		
	Dépenses	7 680 364	-	-	-	7 680 364		
Érythrée	Budget	9 728 288	-	-	-	9 728 288		
	Dépenses	2 450 421	-	-	-	2 450 421		
Éthiopie	Budget	310 809 537	-	7 000 000	28 700 322	346 509 859		
	Dépenses	127 073 205	-	555 133	14 381 422	142 009 760		
Éthiopie (Représentation du HCR auprès de l'UA et de la CEA)	Budget	4 135 551	-	-	-	4 135 551		
	Dépenses	3 321 419	-	-	-	3 321 419		
Kenya	Budget	169 415 073	555 990	-	-	169 971 062		
	Dépenses	99 701 462	238 622	-	-	99 940 084		
Kenya - Centre d'appui régional	Budget	8 464 458	-	-	-	8 464 458		
	Dépenses	7 820 784	-	-	-	7 820 784		
Somalie	Budget	34 261 076	-	112 636 247	36 394 302	183 291 625		
	Dépenses	12 938 006	-	27 537 036	26 197 198	66 672 239		
Soudan du Sud	Budget	107 752 839	1 156 964	12 000 000	31 273 540	152 183 344		
	Dépenses	89 266 895	531 712	2 563 800	22 307 739	114 670 145		
Soudan	Budget	221 498 759	2 820 954	21 949 236	22 442 193	268 711 143		
	Dépenses	61 257 392	904 023	3 805 874	10 984 802	76 952 091		
Ouganda	Budget	386 000 000	200 000	-	-	386 200 000		
	Dépenses	159 511 474	69 068	-	-	159 580 542		
SOUS-TOTAL	Budget	1 398 660 091	5 788 161	156 010 483	121 987 863	1 682 446 598	63%	
	Dépenses	640 231 951	2 257 051	34 713 377	75 312 519	752 514 898	57%	45%



BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
AFRIQUE AUSTRALE								
Bureau régional pour l'Afrique australe	Budget	2 941 881	-	-	-	2 941 881		
	Dépenses	2 333 930	-	-	-	2 333 930		
Angola	Budget	23 206 892	-	-	-	23 206 892		
	Dépenses	12 751 269	-	-	-	12 751 269		
Malawi	Budget	13 194 964	-	-	2 197 091	15 392 055		
	Dépenses	8 842 095	-	-	1 608 350	10 450 445		
Mozambique	Budget	5 830 197	117 973	-	3 111 623	9 059 794		
	Dépenses	3 867 193	93 828	-	2 085 260	6 046 281		
Afrique du Sud - Bureau régional	Budget	25 189 536	1 110 311	-	-	26 299 847		
	Dépenses	18 064 242	1 064 879	-	-	19 129 120		
Zambie	Budget	21 998 310	-	-	-	21 998 310		
	Dépenses	13 939 350	-	-	-	13 939 350		
Zimbabwe	Budget	7 720 481	285 006	-	3 404 003	11 409 490		
	Dépenses	7 146 549	204 319	-	1 974 114	9 324 982		
SOUS-TOTAL	Budget	100 082 262	1 513 290	-	8 712 717	110 308 269	4%	
	Dépenses	66 944 628	1 363 026	-	5 667 724	73 975 378	6%	67%
AFRIQUE DE L'OUEST								
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Budget	2 761 700	3 300	-	-	2 765 000		
	Dépenses	2 173 156	3 278	-	-	2 176 434		
Burkina Faso	Budget	18 030 041	436 361	-	12 047 849	30 514 251		
	Dépenses	13 053 748	222 071	-	6 752 547	20 028 366		
Côte d'Ivoire	Budget	7 078 136	6 431 205	3 088 491	-	16 597 833		
	Dépenses	3 841 354	4 146 049	1 755 474	-	9 742 878		
Ghana	Budget	7 697 082	-	-	-	7 697 082		
	Dépenses	5 733 794	-	-	-	5 733 794		
Libéria	Budget	11 041 618	-	-	-	11 041 618		
	Dépenses	7 831 328	-	-	-	7 831 328		
Mali	Budget	8 282 250	-	7 449 999	1 600 000	17 332 250		
	Dépenses	6 540 751	-	5 300 932	1 262 029	13 103 713		
Niger	Budget	68 952 051	916 541	-	14 306 824	84 175 416		
	Dépenses	57 460 534	547 826	-	8 355 597	66 363 957		
Nigéria	Budget	34 607 605	-	27 086 020	31 371 611	93 065 236		
	Dépenses	20 027 855	-	4 576 414	15 680 153	40 284 422		
Sénégal - Bureau régional ²	Budget	22 142 262	2 564 750	-	-	24 707 012		
	Dépenses	17 603 535	1 531 774	-	-	19 135 309		
SOUS-TOTAL	Budget	180 592 744	10 352 157	37 624 511	59 326 284	287 895 697	11%	
	Dépenses	134 266 057	6 450 998	11 632 820	32 050 326	184 400 200	14%	64%
TOTAL	Budget	2 148 895 380	20 471 468	225 204 907	281 324 688	2 675 896 442	100%	
	Dépenses	1 064 466 687	10 813 250	66 144 244	179 901 083	1 321 325 265	100%	49%

¹ Coordonne les activités au Gabon et en République démocratique du Congo.

² Inclut les activités au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	24 841 400		3 391 725	3 286 760	580 595 564	612 115 449
Allemagne	29 636 016	112 350		722 222	52 968 615	83 439 203
Union européenne	44 682 886		1 595 031		7 517 906	53 795 823
Fonds central pour les interventions d'urgence	19 680 376		939 200	15 683 869	969 738	37 273 183
Danemark	17 044 435				12 778 512	29 822 947
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	25 733 035				343 865	26 076 900
Japon	16 954 838		1 861 800	1 587 533	5 236 700	25 640 871
Suède	1 054 649				17 994 678	19 049 327
France	6 199 336		1 136 364	2 862 216	3 555 114	13 753 030
Italie	5 736 575	608 646	1 385 011	1 752 900	2 930 634	12 413 767
Canada					11 551 020	11 551 020
UNO-Flüchtlingshilfe (Partenaire national en Allemagne)					10 205 186	10 205 186
Norvège	6 612 010				3 472 722	10 084 732
Pays-Bas	8 213 168	223 465		155 150	143 000	8 734 783
République de Corée	3 134 666		2 400 000		2 314 000	7 848 666
España con ACNUR (Partenaire national en Espagne)	1 359 276				6 196 765	7 556 041
Finlande	1 112 347				6 071 188	7 183 535
Belgique	2 275 313			2 275 313	2 275 313	6 825 939
Donateurs privés au Japon	4 477 660				1 009 660	5 487 320
Suisse					5 022 105	5 022 105
Fonds de financement commun				3 019 800	1 696 908	4 716 708
Irlande	1 624 292				2 474 156	4 098 449
USA for UNHCR (Partenaire national aux États-Unis d'Amérique)	1 776 375			1 449 573	756 395	3 982 343
Donateurs privés aux Pays-Bas	3 607 210				11 804	3 619 014
Espagne	1 819 262			1 664 237	59 091	3 542 590
Fonds pour la consolidation de la paix	466 667		181 480	168 316	2 041 422	2 857 885
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	1 241 738			1 110 426		2 352 163
Luxembourg	261 506				2 039 749	2 301 255
ONU-Habitat	2 209 438					2 209 438
Tchéquie	2 206 111					2 206 111
PAM	1 885 084				222 392	2 107 476
"Spotlight Initiative" pour éliminer les violences contre les femmes et les filles	1 586 396					1 586 396
Banque africaine de développement	1 559 623					1 559 623
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	1 000 680				438 223	1 438 904
Donateurs privés au Qatar	410 433				1 027 147	1 437 580
Donateurs privés en Suisse	636 890				686 713	1 323 602
Autriche	1 228 593					1 228 593
Autorité intergouvernementale pour le développement	1 115 074					1 115 074
Soudan	854 107					854 107
Australia for UNHCR (Partenaire national en Australie)	148 837				583 082	731 918



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Donateurs privés au Canada	198 798				368 923	567 721
Sweden for UNHCR (Partenaire national en Suède)	157				551 664	551 821
Émirats arabes unis				503 000		503 000
ONUSIDA	311 792				183 308	495 100
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	80 378			332 734		413 112
Donateurs privés en Italie	209 517				174 583	384 100
Éducation sans délai	320 837					320 837
Donateurs privés en République de Corée	280 219				20 986	301 205
PNUD	262 861					262 861
Donateurs privés en Chine					181 438	181 438
Donateurs privés au Kenya	105				142 479	142 584
Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »					139 489	139 489
Angola					120 000	120 000
Donateurs privés au Luxembourg	111 483					111 483
UNESCO					108 070	108 070
Japan for UNHCR (Partenaire national au Japon)	15 473				91 888	107 362
Union africaine					100 000	100 000
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	20 000				78 158	98 158
Donateurs privés en Afrique du Sud					97 685	97 685
Donateurs privés en France					78 441	78 441
Nigéria					63 735	63 735
Donateurs privés au Danemark					59 065	59 065
Malte	55 804					55 804
Guinée équatoriale	50 000					50 000
Donateurs privés au Nigéria					49 872	49 872
Botswana					30 472	30 472
Azerbaïdjan					30 000	30 000
Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants					29 182	29 182
Donateurs privés en Thaïlande					24 950	24 950
Donateurs privés au Liban					19 850	19 850
Afrique du Sud					19 481	19 481
Donateurs privés au Zimbabwe	14 000					14 000
Donateurs privés à Singapour					12 896	12 896
ONU-Femmes	9 173					9 173
Donateurs privés en Arabie saoudite					8 517	8 517
Donateurs privés au Ghana					7 194	7 194
Donateurs privés au Sénégal					6 448	6 448
Donateurs privés en Autriche					2 271	2 271
Donateurs privés au Koweït					1 760	1 760
Donateurs privés à Oman					1 209	1 209
Donateurs privés en Égypte					1 071	1 071
Donateurs privés en Inde					808	808
Donateurs privés au Mexique					205	205
TOTAL*	246 326 898	944 461	12 890 611	36 574 049	747 995 464	1044 731 483

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 27,5 million de dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 11,4 millions reçus en 2019 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.³ Inclut les contributions globales affectées aux situations du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Mali, du Nigéria, de Somalie et du Soudan du Sud.